

Extrait du registre aux délibérations du Conseil

Présents Nicolas Lonfils, *Président* ;
Henri Gillard, Caroline Dupont, Karima Ahras, Emmanuel Edward Lodewijk Boodts, Samira Bouaid,
Christiane Dominique Defays, Dominique Liliane Irène Gillard, Youssef Lakhroufi, Valérie Mpasinas,
Claire Obolensky, *Conseillers* ;
Gert DE CEUKELAIRE , *Secrétaire général temporaire*.

Excusés Deniz AGBABA, Anne Rakovsky, *Conseillers*.

Séance du 31.10.19

#Objet : Budget de l'exercice 2020 - Approbation#

LE CONSEIL,

Vu la loi du 8 juillet 1976 organique des C.P.A.S., notamment l'article 88 ;

Vu l'arrêté du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune portant règlement général de la comptabilité des C.P.A.S. de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Vu l'approbation du Comité de Concertation article 26 §2 en date du 7 octobre 2019 ;

Vu l'avis favorable du Comité de Direction du CPAS en date du 6 octobre 2019 ;

DECIDE:

1.d'arrêter le budget de l'exercice 2020 comme suit, en fixant la dotation communale au montant de 17.800.000 €;

2.un résumé de cette décision sera transmis au Collège réuni en application de l'article 112 quinquies de la loi organique.

Le Conseil approuve le point.

11 votants : 6 votes positifs, 4 votes négatifs, 1 abstention.

POUR LE CONSEIL

Secrétaire général temporaire,
(Sé) Gert DE CEUKELAIRE

Président,
(Sé) Nicolas Lonfils

POUR EXTRAIT CONFORME

Forest, le 18 novembre 2019

Secrétaire général temporaire,

Président,

Gert DE CEUKELAIRE

Nicolas Lonfils